

ESPE de l'académie de Versailles

<http://www.espe-versailles.fr/Education-physique-et-sportive-EPS>

Master MEEF

Éducation physique et sportive - EPS

- Formations - Mentions 1-2-3 -

Date de mise en ligne : mercredi 12 novembre 2014

Description :

CAPEPS

Académie de Versailles - ESPE de l'académie de Versailles

Mention : Second degré

Parcours : Professeur des lycées et collèges en Éducation physique et sportive - EPS

Universités proposant la formation : Université d'Evry Val d'Essonne, Université Paris Nanterre, Université Paris Sud

- [Présentation](#)
- [Enseignements](#)
- [Admissions](#)
- [Laboratoires](#)
- [Contacts](#)
- [Candidater](#)
- [Concours](#)
- [Dates de rentrée](#)

Présentation

Le master MEEF 2nd degré parcours EPS, organisé en 4 semestres, a pour but de former les étudiants au métier d'enseignant d'EPS et poursuit donc les objectifs suivants :

compléter la culture scientifique disciplinaire STAPS nécessaire à un enseignant d'EPS en collège et lycée, par l'approfondissement des connaissances en sciences de la vie, en sciences humaines et en sciences sociales, éclairant la motricité humaine, les pratiques physiques, les pratiquants et les cultures sportives.

développer des compétences et des connaissances pratiques, technologiques et didactiques dans les différentes Activités physiques, sportives et artistiques, APSA enseignées en EPS.

comprendre le métier d'enseignant dans son environnement professionnel, appréhender la diversité des publics scolaires, et construire progressivement une véritable professionnalité à travers des stages en milieux scolaires diversifiés et l'analyse de ces expériences pédagogiques.

préparer efficacement les épreuves du concours national de recrutement du CAPEPS externe.

L'année de master 1 associe des enseignements disciplinaires, didactiques, pédagogiques ainsi que des stages en milieu scolaire en pratique accompagnée, à une préparation aux épreuves du concours du CAPEPS.

L'année de master 2 classique vise à accompagner les étudiants dans la construction de leur première expérience professionnelle d'enseignants d'EPS en pleine responsabilité.

Les étudiants, reçus au concours du CAPEPS et à la première année de master MEEF, obtiennent le statut de

fonctionnaires stagiaires, payés à plein temps et formés en alternance durant l'année de master 2 : à mi-temps dans un établissement scolaire du 2nd degré (10h/semaine) et à mi-temps en formation à l'université.

À ce titre, ils sont suivis à la fois par un tuteur du terrain professionnel et par un tuteur universitaire.

Un master 2 cursus adapté est proposé aux étudiants ayant été reçus au master 1re année et ayant échoué au CAPEPS, afin de leur permettre de préparer à nouveau ce concours tout en développant leurs expériences professionnelles par des stages de pratique accompagnée.

[Télécharger la fiche de présentation 2017 - 2018](#)

Télécharger la fiche de présentation 2017 - 2018 [Télécharger la maquette horaire de la formation](#)



Télécharger la maquette horaire de la formation

Liens

- [Site académique d'EPS](#)
- [Site national d'EPS](#)

Débouchés possibles

Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation dans le champ des pratiques physiques et notamment enseignant d'EPS dans les établissements scolaires du 2nd degré, collèges et lycées ; éventuellement professeur de la ville de Paris en EPS intervenant dans l'enseignement scolaire du 1er degré.

Concours préparés

Concours externe du CAPEPS et du CAFEP-CAPEPS (tous les ans)

Pour plus de détails sur les épreuves du concours, les inscriptions et les rapports de jurys, consultez le site du ministère de l'éducation nationale à l'adresse :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33963/se-reperer-dans-les-concours.html>

Concours de professeurs de la ville de Paris en EPS (tous les 2 ans)

Programme du Master 1

Semestre 1

UE 11 : Construction des compétences de l'enseignant d'EPS - 90h - 10 ECTS

UE 12 : Connaissances scientifiques, historiques, épistémologiques sur l'EPS et son enseignement - 200h - 20 ECTS

Semestre 2

UE 21 : Construction d'expériences du métier et connaissance du métier d'enseignant d'EPS + stage - 59h - 8 ECTS

UE 22 : Connaissances scientifiques, historiques, épistémologiques sur l'EPS et son enseignement - 90h - 8 ECTS

UE 23 : Conception de l'enseignement de l'EPS - 70h - 7 ECTS

UE 24 : Enseigner les APSA en EPS - 70h - 7 ECTS

Programme du Master 2

Semestre 3

UE 31 : Construction des compétences de l'enseignant d'EPS - 98h - 15 ECTS

UE 32 : Construction d'expérience du métier et recherche + stage - 44h - 15 ECTS

Semestre 4

UE 41 : Construction des compétences de l'enseignant d'EPS - 54h - 8 ECTS

UE 42 : Construction d'expérience du métier et recherche - stage + mémoire - 40h - 22 ECTS

Master 1 - Critères principaux de choix : types de licences recommandées, EC/UE examinées prioritairement, expérience

Licence mention STAPS **obligatoire**

- . Parcours Education et motricité 2nd degré recommandé
- . Qualité du parcours de licence examinée : niveau, mention, rapidité
- . EC/UE examinés prioritairement :
 - . EC/UE liées aux fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS (Écrit 1 CAPEPS)
 - . EC/UE liées à l'approche pluri-scientifique, technique, technologique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS dans le 2nd degré (Écrit 2 CAPEPS)
 - . EC/UE liées aux analyses de pratiques de stage et analyses didactiques de l'EPS
 - . éventuellement UE/EC préparatoires aux exigences du master MEEF et du CAPEPS externe
- . Expériences professionnelles et/ou professionnalisantes souhaitées : stages en milieu scolaire, EAP, expériences d'encadrement et d'intervention hors des stages du cursus universitaire.

Master 2

■ En master 2 classique : être titulaire de la première année de master MEEF parcours EPS (ou selon avis de la commission pédagogique titulaire d'un master ou autre diplôme équivalent) et lauréat du CAPEPS (ou

CAFEP-CAPEPS), ou titulaire d'un master (ou autre diplôme équivalent) et lauréat de l'agrégation d'EPS.

■ En master 2 cursus adapté : être titulaire de la première année de master MEEF parcours EPS sans être lauréat du concours.

- **Université Paris-Sud** : laboratoire [CIAMS](#) (Complexité, Innovation et Activités motrices et Sportives)

Responsable académique du parcours EPS

[Pia Henaff-Pineau](#)

Université Evry-Val d'Essonne

Responsable du master

[Éric Duprat](#)

Secrétariat : [Éric Berthaud](#) - Tel 01 69 47 74 57

Université Paris Nanterre

Responsables du master

[Raphaël Dolleans](#)

[Julie Demeslay](#)

[Philippe Vanwalleghem](#)

Secrétariat : [Aurélie Juliana](#) - Tel : 01 40 97 76 91

Université Paris-Sud

Responsables du master

[Pia Henaff-Pineau](#)

[Yann Beudaert](#)

Secrétariat : [Cécile Mauceri](#) - Tel : 01 69 15 62 87

- **UEVE Evry**

■ Master 1 : Du 16 avril au 9 juillet 2018 et du 23 juillet au 6 septembre 2018

- **UPN Nanterre**

■ Master 1 : [Du 16 avril au 9 juillet 2018 et du 23 juillet au 6 septembre 2018](#)

- **UPSud Orsay**

■ Master 1 : [Du 16 avril au 9 juillet 2018 et du 23 juillet au 6 septembre 2018](#)

Concours 2017

■ Résultats des étudiants de l'ESPE :

- Présents : 152
- Admissibles : 62
- Pourcentage admissibles / présents : 40,8 %
- Admis : 40
- Pourcentage admis / admissibles : 64,5 %
- Pourcentage admis / présents : 26,3 %

Concours 2016

Résultats des étudiants de l'ESPE :

- Présents : 197
- Admissibles : 89
- Pourcentage admissibles / présents : 45,2 %
- Admis : 46
- Pourcentage admis / admissibles : 51,7 %
- Pourcentage admis / présents : 23,4 %

Concours 2015

Résultats des étudiants de l'ESPE :

- Présents : 167
- Admissibles : 81
- Pourcentage admissibles / présents : 48,5 %
- Admis : 53
- Pourcentage admis / admissibles : 65,4 %
- Pourcentage admis / présents : 31,7 %

■ Master 2 stagiaires, lauréats des concours :

Accueil institutionnel, **lundi 28 août 2017 à l'université Paris Nanterre**, bâtiment B, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre

Un courrier sera envoyé pour donner l'heure de cet accueil.

[Plan d'accès](#)

Lieux de la formation